

## Braccio, Nadia

---

**De:** france lortie [francelortie@hotmail.ca]  
**Envoyé:** 27 janvier 2014 12:53  
**À:** Greffe  
**Objet:** Louise Pelletier

[greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca), Louise Pelletier, dossier R 38-2013 et R 38-54

Madame Pelletier,

Ceci concerne le dossier R 38-2013 et R 38-54

Deux employés d'Hydro Québec ce sont présentés chez moi afin de changer mon compteur. Premièrement si j'ai bien compris je fais partie de la phase 3 du fameux projet et la régie n'a même pas encore approuvée cette étape. Alors pourquoi on me dit que j'ai pas le choix, que le compteur appartient à Hydro et qu'ils ont le droit d'en faire ce qu'ils veulent et que si je n'avais pas été la, ils l'auraient changé quand même. De plus, ils m'ont dit que si je refusais j'allais de voir payer 300\$ de frais. C'est carrément de la fausse représentation en plus de l'intimidation. Ils ont dit que je pouvais choisir de ne pas avoir l'électricité si cela ne faisais pas mon affaire. Que puis-je faire maintenant ?  
Merci de votre attention